

GULF CLASSIC

Fiche de données de sécurité

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1. Identificateur du produit

Formulaire de produit : Mélange
Nom du produit : **Gulf Classic**

1.2. Utilisations considérées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fuel

1.3. Renseignements sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité (FDS)

#1 FUEL IRISH TED-MENA LIMITED
Unit 12C Beulah Building
Finisklin Road
Sligo F91R2V5, Ireland

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

911

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (SGH-US)

Flam. Liq. 1	H224
STOT SE 3	H336
STOT SE 1	H370
Asp Tox 1	H304
Skin Irrit 2	H315
Repr 2	H361
STOT SE 2	H371
STOT RE 1	H372
Aqua Chronic 2	H411

2.2. Éléments de l'étiquette

SGH - Étiquetage américain

Pictogrammes de danger (SGH-US)



Mention d'avertissement (SGH-US) :

Mentions de danger (SGH-US) :

Danger

H224 - Liquide et vapeurs extrêmement inflammables
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 - Provoque une irritation de la peau
H336 - Peut causer de la somnolence ou des étourdissements
H361 - Soupçonné de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître
H370 - Provoque des dommages aux organes
H371 - Peut causer des dommages aux organes
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes
H411 - Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables

Conseils de prudence (SGH-US):

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
P233 - Garder le récipient hermétiquement fermé
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
P241 - Utiliser de l'équipement électrique/de ventilation/d'éclairage/d'équipement antidéflagrant
P242 - Utiliser uniquement des outils antidéflagrants
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/aérosols
P271 - Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit
P273 - Éviter les rejets dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION : APPELEZ IMMÉDIATEMENT UN CENTRE ANTIPOISON OU UN MÉDECIN
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/douche Page 1

Gulf Classic

Fiche de données sécurité

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer
P312 - Appelez un CENTRE ANTIPOISON/médecin en cas de malaise
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise
P331 - En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
P370+P378 - En cas d'incendie : Utiliser du CO2, un produit chimique sec, de la mousse (AFFF/ATC) ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction
P391 - Recueillir les déversements
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

2.3. Autres dangers

Les vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans l'espace de tête des systèmes fermés.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH-US)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition et information sur les ingrédients

3.1. Substance

Sans objet

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-US)
Naphta complet (pétrole), alkylate de gamme complète	(CAS No) 68527-27-5	0 - 100	H224: liq. inflam H315: irrit. cut. 2 H304: tox. par asp. 2 H336: STOT SE 3 H370: STOT SE 1 H361: Repr Tox 2 H371: STOT SE 2 H372: STOT RE 1 H411: tox. aqua. chron. 2

SECTION 4: Mesures de premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers soins

Mesures de premiers soins après inhalation :	Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, administrez la RCR ou la respiration artificielle. Chercher les soins médicaux immédiats.
Premiers soins après contact cutané :	Après contact avec la peau, laver immédiatement avec beaucoup d'eau et de savon. Si la peau rougit ou l'irritation se développe, consulter un médecin. En cas de contact avec les vêtements, enlevez vos vêtements.
Premiers soins après contact avec les yeux :	Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en tenant les paupières écartées pour assurer le rinçage de toute la surface de l'œil. Retirer les lentilles cornéennes. Continuer à rincer pendant 15 minutes supplémentaires si un médecin n'est pas immédiatement disponible. Consulter immédiatement un médecin, de préférence un ophtalmologiste.
Premiers soins après ingestion :	Si le matériau est avalé, obtenir immédiatement des soins médicaux ou des conseils. NE PAS faire vomir à moins que le personnel médical ne le lui ordonne. Ne pas donner du lait ou de boissons alcoolisées. Ne donner jamais rien à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes/blessures après inhalation :	Respirer des concentrations élevées peut être nocif. Peut causer une dépression du système nerveux central ou effets. Les symptômes peuvent inclure des maux de tête, excitation, euphorie, vertiges, incoordination, somnolence, étourdissements, vision floue, fatigue, tremblements, convulsions, perte de conscience, coma, arrêt respiratoire et mort, selon la concentration et la durée de l'exposition. Respirer de fortes concentrations de ce matériau, par exemple, dans un espace confiné ou par abus intentionnel, peut provoquer des attements cardiaques irréguliers pouvant entraîner la mort.
Symptômes/blessures après contact cutané :	Le contact peut provoquer rougeurs, démangeaisons et inflammation.
Symptômes/blessures après un contact oculaire :	Le contact peut causer de la douleur et une rougeur sévère et une inflammation de la conjonctive. Les effets peuvent devenir plus grave avec des contacts répétés ou prolongés.
Symptômes/blessures après ingestion :	Peut provoquer une irritation de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Peut causer le nerf central système dépression ou effets. Symptômes peuvent inclure salivation, douleur, nausée, vomissement et la diarrhée. Exposition peut aussi causer symptômes du système nerveux central semblable à ceux indiqué sous « Inhalation ».

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés :	CO ₂ , produit chimique sec, mousse (AFFF/ATC), brouillard ou pulvérisation d'eau
Agents extincteurs inadéquats :	Aucun.

5.2. Risques particuliers causés par la substance ou le mélange

Risque d'incendie :	Liquide et vapeur extrêmement inflammables.
Danger d'explosion :	En cas d'incendie ou s'il est chauffé, une augmentation de pression se produit et le récipient peut éclater, avec le risque d'une explosion ultérieure. Le ruissellement vers les égouts peut créer un incendie ou une explosion, les vapeurs dangereuses peuvent parcourir de longues distances le long du sol avant de s'enflammer / revenir à la source de vapeur.
Protection pendant la lutte contre l'incendie :	Les pompiers ne devraient pas entrer dans la zone d'incendie sans équipement de protection

5.3. Information pour les pompiers

approprié, y compris la protection respiratoire – Porter un équipement de protection complète.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures

1. Pour le personnel non urgent

Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Évacuer le personnel inutile. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des zones sécuritaires.

2. Pour les intervenants d'urgence

Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate. Utilisez les équipements de protection individuelle (EPI) appropriés. Procédures d'urgence : Dès son arrivée sur les lieux, le premier arrivé sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide de personnel qualifié dès que les conditions le permettent. L'assistance d'un personnel qualifié dès que les conditions le permettent. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.2. Précautions environnementales

Gulf Classic

Fiche de données sécurité

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Prévenir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou les eaux publiques. Remplacer les sols contaminés.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Déversement majeur : endiguer la zone d'accumulation du liquide et pomper le liquide confiné.

Pour le confinement : Si possible, arrêter l'écoulement du produit.

Méthodes de nettoyage : Petit déversement : Arrêter la fuite s'il n'y a pas de risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et passer la vadrouille s'il est soluble dans l'eau ou absorbé avec un matériau sec inerte et placé dans un récipient d'élimination des déchets approprié. Utiliser des outils anti-étincelles et de l'équipement antidéflagrant. Éliminer les déchets par l'intermédiaire d'un entrepreneur agréé en élimination des déchets.

Déversement important : Arrêter la fuite s'il n'y a pas de risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Lâcher d'approche depuis vent debout. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les espaces confinés. Laver les déversements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit.

Confiner et recueillir les déversements avec des matériaux absorbants incombustibles, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées, et les placer dans un conteneur pour élimination conformément aux réglementations locales (voir la section 13).

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et équipement antidéflagrant. Éliminer les déchets par l'intermédiaire d'un entrepreneur agréé en élimination des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter le même danger que le produit déversé.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions permettant une manipulation sécuritaire

Précautions permettant une manipulation sécuritaire: Conformer à toutes les exigences applicables EPA, OSHA, NFPA et aux exigences nationales et locales cohérentes. Utiliser des pratiques appropriées de mise à la terre et de cautionnement. Entreposer dans des contenants bien fermés, étiquetés de façon appropriée et dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas exposer à la chaleur, aux flammes nues, aux oxydants puissants ou à d'autres sources d'inflammation. Ne pas couper, percer, meuler ou souder sur des contenants vides, car ils peuvent contenir des résidus explosifs. Éviter le contact avec la peau. Faites preuve d'une bonne hygiène personnelle, notamment en enlevant les vêtements souillés et en vous lavant rapidement à l'eau et au savon.

7.2. Conditions de stockage sécuritaire et incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker conformément aux réglementations locales. Stocker dans un endroit séparé et approuvé. Conserver dans le contenant d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir rubrique 10) ainsi que des aliments et des boissons. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le contenant hermétiquement fermé et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à être utilisé. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus à la verticale pour éviter les fuites. Ne pas conserver dans des contenants non étiquetés. Utiliser un confinement approprié pour éviter la contamination de l'environnement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Carburant

SECTION 8: Contrôle de l'exposition et protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucun répertorié

8.2. Contrôle de l'exposition

Mesures d'ingénierie appropriées : L'évacuation locale et la ventilation générale doivent être adéquates pour répondre aux normes d'exposition.

Protection des mains : Porter des gants imperméables pour minimiser le contact avec la peau.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité. Porter des lunettes de protection si des éclaboussures sont probables.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de travail appropriés.

Protection respiratoire : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables, utiliser une protection respiratoire approuvée par le NIOSH.

Gulf Classic

Fiche de données sécurité

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques

État physique	: Liquide
Odeur	: Essence / odeur d'hydrocarbure
Seuil d'odeur	: Aucune donnée disponible
pH	: Neutre
Taux d'évaporation relatif (butylacétate = 1)	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 88 – 122 °F (31 - 50° C)
Point d'éclair	: -45 - -9°F (-43 - -23°C) Méthode : Tasse fermée (estimée)

Température d'auto-inflammation	: 536 – 878°F (280 - 470°C)
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: (37,8 °C): 55 à 65 kPa

Densité de vapeur (20 °C)	: 3
Densité	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Négligeable.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, kinematic	: <1 mm ² /s at 100.0° F (37.8°C)
Viscosité, dynamic	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés d'oxydation	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Contenu en COV	: 100 %
----------------	---------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information supplémentaire disponible

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manutention et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs du produit peuvent créer des mélanges explosifs avec l'air

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et autres sources d'inflammation.

10.5. Matériaux incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion produit du monoxyde de carbone, des aldéhydes, des hydrocarbures aromatiques et d'autres hydrocarbures.

SECTION 11: Information toxicologique

11.1. Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Nocif au contact de la peau. Nocif en cas d'inhalation.

Naphta alkylé de gamme complète (pétrole) (68527-27-5)	
LD50 rat buccal	>5,000 mg/kg
LC50 rat inhalé	>5610 mg/m ³
LD50 lapin	>2,000 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée : Provoque une irritation de la peau.

Dommages/irritations oculaires graves : Provoque une irritation oculaire grave

Gulf Classic

Fiche de données sécurité

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Peut être fatale si elle est avalée et pénètre dans les voies respiratoires
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Peut causer des défauts génétiques.
Cancérogénicité :	Peut causer le cancer. Les huiles minérales sont connues pour causer le cancer en raison de composants cancérigènes (par exemple, le benzène). L'huile minérale contenue dans ce produit est hautement raffinée et ne doit pas être considérée comme cancérigène. L'huile lubrifiante usagée peut contenir des composants dangereux qui peuvent causer le cancer de la peau. Le contact continu à long terme avec les huiles lubrifiantes usagées a causé le cancer de la peau chez les animaux.
Toxicité pour la reproduction :	Soupçonné de nuire à la fertilité de l'enfant à naître.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) :	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :	Peut causer des dommages aux organes par une exposition prolongée ou répétée. Les organes affectés sont : sang, reins, appareil reproducteur, foie, voies respiratoires supérieures, peau, système nerveux central (SNC), œil, cristallin ou cornée.
Risque d'aspiration :	Peut être fatal s'il est avalé et pénètre dans les voies respiratoires.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écologie – généralités : Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Naphta alkylé de gamme complète (pétrole) (68527-27-5)	
LL50: 8.2 mg/l	Temps d'exposition : 96 H Espèce : Pimephales promelas Substance d'essai semi-statique : naphta alkylé léger
EL50: 4.5 mg/l	Temps d'exposition : 48 H Espèce : Daphnia magna (Puce d'eau)
EL50: 4.5 mg/l	Temps d'exposition : 96 h Espèce : Pseudokirchneriella Subcapitata (algues) Inhibition de la croissance
NOELR: 18 mg/l	Temps d'exposition : 96 heures Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata (aglae) Inhibition de la croissance
LL50 5.2 mg/l	Temps d'exposition : 14 jours Espèce : Pimephales promelas (tête-de-boule)
NOELR: 2.6 mg/l	Temps d'exposition : 21 jours Espèce : Daphnia magna Essai de reproduction – Substance d'essai : alkylate léger de naphta
10mg/l	Temps d'exposition : 21 jours Espèce : Daphnia magna
Biodégradabilité	Biodégradable par nature

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information supplémentaire disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information supplémentaire disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Autres effets indésirables

Éviter les rejets dans l'environnement

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination des déchets : Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Gulf Classic

Fiche de données sécurité

- Produit : Les produits ne doivent pas pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Ne pas contaminer les étangs, cours d'eau ou fossés avec contenant chimique ou usagé. Envoyer à une entreprise de gestion des déchets agréée.
- Emballages contaminés : Vider le contenu restant. Éliminer comme produit non utilisé. Ne réutilisez pas les contenants vides. Ne pas brûler, ou utiliser une torche tranchante sur le tambour vide.

SECTION 14: Informations sur le transport

Conformément au DOT

- DOT Désignation officielle de transport : Essence
comprend l'essence mélangée à de l'alcool éthylique, contenant un maximum de 10 % d'alcool
- Classes de danger du ministère des Transports (DOT) : 3 - Classe 3 - Liquide inflammable et combustible 49 CFR 173.120
- Hazard labels (DOT) : 3 - Liquide inflammable



- Groupe d'emballage (DOT) : II - Danger moyen
- Dispositions spéciales du DOT (49 CFR 172.102) : 144 - S'il est transporté en tant que résidu dans un réservoir de stockage souterrain (UST), tel que défini dans le 40 CFR 280.12, qui a été nettoyé et purgé ou rendu inerte conformément à la norme 1604 de l'American Petroleum Institute (API) (IBR, voir 171.7 du présent sous-chapitre), le réservoir et ce matériau ne sont soumis à aucune autre exigence du présent sous-chapitre. Toutefois, les sédiments qui restent dans le réservoir et qui répondent à la définition d'une matière dangereuse sont assujettis aux règlements applicables du présent sous-chapitre.
- 177 - L'essence, ou l'éthanol et les mélanges d'essence, destinés à être utilisés dans les moteurs à combustion interne (p. ex. automobiles, moteurs stationnaires et autres moteurs) doivent être affectés au groupe d'emballage II, quelles que soient les variations de volatilité.
- B1 - Si le matériau a un point d'éclair égal ou supérieur à 38 °C (100 °F) et inférieur à 93 °C (200 °F), les exigences relatives à l'emballage en vrac de l'article 173.241 du présent sous-chapitre s'appliquent. Si le matériau a un point d'éclair inférieur à 38 °C (100 °F), les prescriptions relatives à l'emballage en vrac de l'article 173.242 du présent sous-chapitre s'appliquent.
- B33 - Les citernes à cargaison MC 300, MC 301, MC 302, MC 303, MC 305, MC 306 et DOT 406 équipées d'un évent normal de 1 psig utilisées pour le transport de l'essence doivent être conformes au tableau I de la présente disposition spéciale. Selon la classe de volatilité déterminée à l'aide de la norme ASTM D 439 et la pression de vapeur Reid (PVR) de l'essence donnée, la pression de chargement maximale et la température ambiante maximale permises pendant le chargement de l'essence ne doivent pas dépasser celles indiquées au tableau I.
- IB2 - GRV autorisés: Métal (31A, 31B et 31N); Plastiques rigides (31H1 et 31H2); Composite (31HZ1). Exigence supplémentaire : Seuls les liquides dont la pression de vapeur est inférieure ou égale à 110 kPa à 50 °C (1,1 bar à 122 F) ou 130 kPa à 55 °C (1,3 bar à 131 F) sont autorisés.
- T4 - 2,65 178.274(d)(2) Normal 178.275(d)(3)
- DOT Exceptions relatives à l'emballage (49 CFR 173.xxx) : 150
- DOT Emballage non vrac (49 CFR 173.xxx) : 202
- DOT Emballage en vrac (49 CFR 173.xxx) : 242
- DOT Limites de quantité Aéronefs de passagers/rail (49 CFR 173.27) : 5 L
- DOT Limites de quantité Aéronefs cargo uniquement (49 CFR 175.75) : 60 L
- DOT Emplacement d'arrimage du navire : E - Le matériel peut être arrimé « sur le pont » ou « sous le pont » à bord d'un navire de charge et d'un navire à passagers transportant un nombre de passagers limité à 25 passagers, ou un passager par tranche de 3 m de longueur hors tout du bateau, mais il est interdit de transporter sur des bateaux à passagers dans lesquels le nombre limite de passagers est dépassé.

SECTION 15: Information réglementaire

15.1. Réglementation fédérale américaine

Naphta alkylé de gamme complète (pétrole) (68527-27-5)

Gulf Classic

Fiche de données sécurité

SARA 311/312 Hazards	Risque d'incendie Danger immédiat (aigu) pour la santé Retardé (chronique) risque pour la santé
----------------------	---

15.2. Réglementation des États américains

Naphta alkylate de gamme complète (pétrole) (68527-27-5)	
États-Unis – Californie – Proposition 65 – Ingrédients	Ce produit ne contient aucun produit chimique connu de l'État de Californie pour causer le cancer, la naissance ou tout autre défaut de reproduction.

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H :

Asp. Tox. 1	Risque d'aspiration catégorie 1
Liq. inflam. 1	Liquides inflammables de catégorie 1
Chronique aquatique1	Toxicité aquatique chronique
Aiguë aquatique1	Toxicité aquatique aiguë
Irrit. cut. 2	Corrosion et irritation cutanées catégorie 2
STOT SE 1	Provoque des dommages aux organes Catégorie 1
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) catégorie 3
STOT SE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Catégorie d'exposition unique 2
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) catégorie 1
Chronique aquatique 2	Dangereux pour l'environnement aquatique chronique à long terme de catégorie 2
H224	Liquide et vapeur extrêmement inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation de la peau
H336	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements
H370	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
H371	Peut causer des dommages aux organes
H372	Provoque des dommages aux organes par une exposition prolongée ou répétée
H411	Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables
H361	Soupçonné de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit à des fins de santé, de sécurité et d'exigences environnementales uniquement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une propriété spécifique du produit.

Disposition sur les secrets commerciaux : Conformément aux réglementations et politiques de l'OSHA, les pourcentages spécifiques et les noms spécifiques de certains produits chimiques sont désignés comme un secret commercial et ne sont pas divulgués dans le présent document.

Conformément à la réglementation en vigueur, cette FDS fournit les propriétés et les effets nécessaires des produits chimiques énumérés pour ce produit.

En cas d'urgence médicale, le personnel médical peut contacter le numéro d'urgence indiqué et obtenir les détails de ces produits chimiques. Si ce besoin s'en fait sentir, nous demanderons au médecin traitant de nous fournir, au moment opportun, une lettre indiquant la nécessité médicale et une signature de confidentialité pour les informations obtenues.